

# BILLY

ACTIF		Passif	
<b>Actif immobilisé</b>		<b>Capitaux propres</b>	
<b>2</b>	<b>Frais d'établissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an</b>	<b>1</b>	<b>Fonds propres, provisions pour risques et charges et dettes à plus d'un an</b>
20	Frais d'établissement	10	Capital
21	Immobilisation incorporelles	12	Plus-values de réévaluation
22	Terrains et constructions	13	Réserves
23	Installations, machines et outillage	14	Bénéfice (Perte) reporté(e)
24	Motériel et matériel	15	Subsides en capital
25	Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires	16	Provisions et impôts différés
26	Autres immobilisations corporelles	17	Dettes à plus d'un an
27	Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés		
28	Immobilisations financières	<b>Dettes</b>	
29	Créances à plus d'un an	<b>4</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>
<b>Actif circulant</b>		42	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
<b>3</b>	<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	43	Dettes financières
		44	Dettes commerciales
<b>4</b>	<b>Créances à un an au plus</b>	45	Dettes fiscales estimées, TVA et impôts
40	Créances commerciales	47	Dettes découlant de l'affectation du résultat
41	Autres créances	48	Dettes diverses
<b>5</b>	<b>Placements de trésorerie et valeurs disponibles</b>	49	Comptes de régularisation et comptes d'attente
50	Actions propres		
51	Actions, parts et placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe		
52	Titres à revenu fixe		
53	Dépôts à terme		
54	Valeurs échues à l'encaissement		
55	Etablissements de crédit		
56	Office des chèques postaux		
57	Caisses		
58	Virements internes		

Liquidité ↗

Exigibilité ↘

**Liquidité** : plus le compte est bas dans le tableau, plus l'actif devient liquide. Par exemple, le compte 57 Caisse est plus liquide que le compte 22 Terrains et constructions.

**Exigibilité** : plus le compte est bas dans le tableau, plus le passif devient exigible. Par exemple, le compte 45 Dette fiscale sera très exigible car le fisc réclamera rapidement sa créance. À l'inverse, le compte 10 capital, qui est l'argent appartenant aux actionnaires, n'a aucun délai de remboursement.